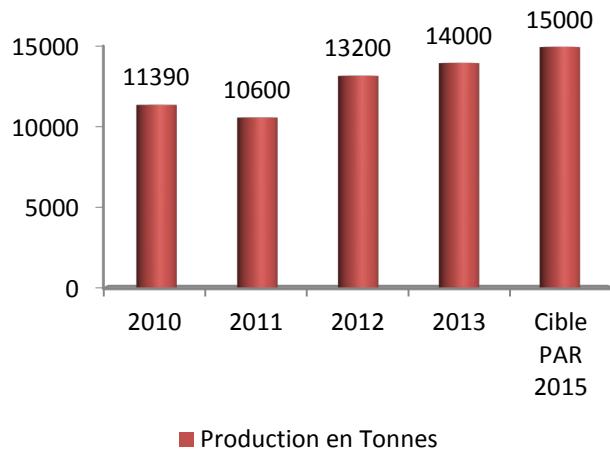


**Graphique n° 6: Evolution de la production de pommes (en tonne)**



Presque la totalité de la production (95%) est vendue sur pied à des prix moyens qui ne dépassent pas 5 Dh/Kg. La production est destinée en totalité aux marchés de Casablanca, Meknès et Fès.

### 3.1 INVESTISSEMENTS ET EMPLOIS

L'investissement global au niveau de cette filière s'élève à environ 21 MDhs.

L'ensemble des interventions a permis la création de plus de 172 000 NJT, représentant 95% des prévisions du PAR à l'horizon 2015.

### 3.2 EFFICIENCE

Au terme de l'exercice 2013, le bilan global d'exploitation en terme de mobilisation des eaux par les infrastructures mises en place ont permis :

- La mobilisation d'un volume d'eau de 1,5 Mm<sup>3</sup> qui permettra de sauvegarder ce patrimoine sur une superficie totale d'environ 880 ha ;
- L'amélioration de l'adduction des eaux d'irrigation de 50 à 80%.

## IV. FILIERE AMANDES

Avec un effectif de 215.000 pieds, l'amandier constitue la quatrième espèce fruitière cultivée au niveau de la zone d'action de l'ORMVA/TF, occupant une superficie estimée à 960 ha et offrant une production moyenne annuelle à 2.000 tonnes.

Les principales zones de production sont Alnif, Tinejdad et Béni Tadjit, en plus d'une concentration marquée en zones de montagnes, notamment Amellagou, Assoul, Gourrama, Talssint et Rich. Dans les plantations traditionnelles, l'amandier était toujours multiplié par semis, le greffage n'étant généralement pas connu. Cette situation, conjuguée à une pratique de la pollinisation croisée, a donné naissance dans différents milieux à des populations assez typées qui s'adaptent aux conditions locales et qui produisent des amandes locales de qualité gustative très appréciée. Ces clônes locaux sélectionnés par les agriculteurs sont caractérisés par une bonne adaptation à la sécheresse, mais, ils restent très exposés aux gelées printanières. Ainsi, des variétés à floraison tardive ont été introduites par l'Office notamment Furragnès et Ferraduelle qui ont montré une adaptation aux conditions locales et qui sont appréciées par les agriculteurs.

Plantation d'amandiers à Amellagou



## 1. RAPPEL DES AXES D'INTERVENTIONS ET OBJECTIFS

L'objectif est de rendre ce secteur traditionnel plus rentable à travers les actions suivantes :

- Changement de vision des agriculteurs qui, en général, considèrent l'amandier comme arbre de cueillette ;
- Amélioration de la productivité par l'adoption d'un train technique adéquat (Traitement des maladies et ravageurs, travail du sol, confection de cuvettes, fertilisation, greffage,...) ;
- Rajeunissement des vieilles plantations ;
- Valorisation de la production en amandes (infrastructures de concassage, emballage, développement de labels,...) ;

## **2. BILAN DES REALISATIONS**

### **2.1 AMENAGEMENT ET REHABILITATION DES OUVRAGES HYDRO-AGRICOLES**

L'exercice 2013 a connu l'équipement du périmètre Agoudim (projet pilier II) pour un montant de 359.200 dhs et la construction d'un abri avec un montant 99.000,00 dhs.

### **2.2. AMELIORATION DES TECHNIQUES D'IRRIGATION :**

Au cours de l'année 2013, l'ORMVA/TF a poursuivi, dans le cadre du plan Maroc vert, l'équipement du périmètre Agoudim à travers le marché relatif à l'équipement de 20 ha en système d'irrigation localisée, l'aménagement du bassin de stockage de l'eau d'irrigation et la construction de l'abri pour la station de pompage et de filtration. Le montant dudit marché est de 599 801,08 Dh.

### **2.3. VALORISATION DE LA PRODUCTION**

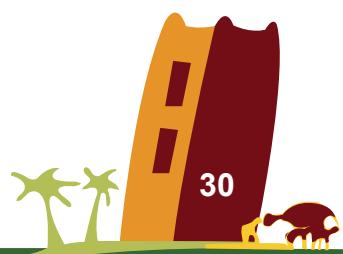
Dans le cadre du projet de développement des zones montagneuses, et pour valoriser la production en amandes au niveau de la zone d'Amellagou, connue par sa production de très bonne qualité, l'Office a acquis en 2010 une unité de traitement des amandes au profit de la coopérative Imlouane.

Au cours de cette année , cette coopérative a été choisie pour être suivie et encadrée dans le but d'avoir une véritable micro entreprise pilote. En effet, plusieurs activités ont été mises en œuvre à savoir :

- Un diagnostic de la situation et les améliorations à apporter par l'équipe chargée du développement de la micro entreprise;
- Une assistance technique pour la conception de l'emballage adéquat pour les amandes d'Amellagou.

### **2.4. ACTIONS D'ACCOMPAGNEMENT**

Durant l'année 2013, l'action principale fut la réalisation d'un voyage d'étude, au profit de 37 agriculteurs et techniciens, dans les zones de Taza et Al Hoceima sur des aspects relatifs à la conduite de l'amandier, la valorisation des amandes et l'organisation des producteurs pour la gestion des unités de valorisation.



## 2.5 INTENSIFICATION

L'exercice 2013 a connu l'adjudication du marché relatif à la plantation de 20 ha d'amandier au niveau du périmètre Agoudim (projet pilier II). Le montant dudit marché s'élève à 1 176 000,00 Dh. En outre, le marché relatif à l'acquisition de 150.000 plants d'amandier dans le cadre du PDMRE a été adjugé pour un montant de 1 800 000,00 Dh.

Amandes d'Amellagou



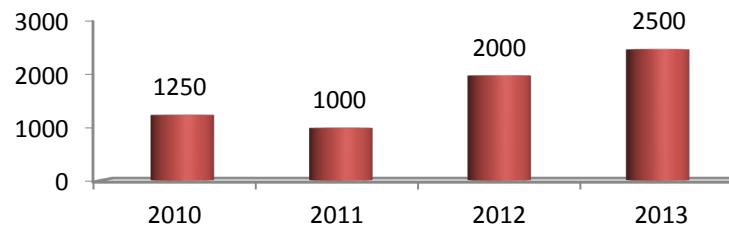
Préparation des trous de plantations  
«Projet Agoudim»



## 3. ETAT D'AVANCEMENT DES REALISATIONS DU PAR 2015

Le graphique ci-après présente l'évolution de la production, qui a connu une amélioration de 25% par rapport à l'année 2012 .

Graphique n°07 : L'évolution de la production d'amandes



### 3.1 INVESTISSEMENT ET EMPLOIS

L'investissement global au niveau de cette filière s'élève à 2,84 MDhs. L'ensemble des interventions a permis la création de plus de 38.000 journées de travail.

### 3.2 EFFICIENCE DES RESEAUX D'IRRIGATION

En 2013, globalement, les infrastructures mises en place en terme ont permis de mobiliser un volume d'eau permettant de sauvegarder le patrimoine sur une superficie de 30ha.

### 3.3 ORGANISATION PROFESSIONNELLE :

L'organisation professionnelle de la filière est représentée par les coopératives qui œuvrent dans le domaine de la valorisation des amandes (Coopérative Imlouane à Amellagou, Coopérative Oum Saad à Gourrama, et la Coopérative Ikhf Amane créée dans le cadre du projet d'intensification de l'amandier au niveau du périmètre Agoudim).

## V. PRODUITS DE TERROIR

Les conditions climatiques et géographiques ont engendré une diversité des cultures au niveau de la zone d'action de l'ORMVA du Tafilalet. Les principaux produits de terroir sont le Cumin, le Henné et le Gombo. Bien que la sole occupée par ces cultures soit restreinte (2.000 ha), leur rentabilité financière est bien ressentie par les agriculteurs. En outre, la zone est connue par ses nappes de romarin, par la production de noix, prunes, figues,... et par des variétés locales de céréales très appréciées.

Le développement des produits de terroir est considéré parmi les innovations apportées et objectifs privilégiés du PMV, et constitue une alternative très prometteuse pour un développement local viable et durable, particulièrement dans les zones marginales et difficiles. L'expérience internationale montre d'ailleurs que certaines zones considérées longtemps comme difficiles à handicaps permanents ont su trouver de nouveaux positionnements agricoles, notamment par des stratégies de terroirs qui ont permis la création de la valeur et de la richesse.

Fruits du gombo



## 1. RAPPEL DES AXES D'INTERVENTION

Le plan d'action adopté pour le développement de ce secteur repose essentiellement sur les actions suivantes :

- Intensification et extension des superficies ;
- Valorisation de la production ;
- Capitalisation et valorisation du savoir-faire des femmes rurales ;
- Organisation des producteurs.

## 2. BILAN DES REALISATIONS 2013

### 2.1 AMELIORATION DES TECHNIQUES D'IRRIGATION

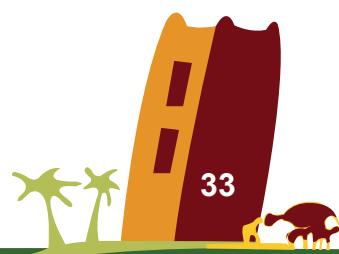
Au cours de l'année 2013, l'ORMVA/TF a poursuivi, dans le cadre du Plan Maroc Vert, des démonstrations de l'utilisation de l'irrigation localisée pour l'intensification et la valorisation du gombo sur une superficie globale de 10 ha avec un montant de 390.000,00 Dhs.

#### a. Développement de la culture du gombo à Sifa ( Erfoud)

Le gombo Filali est très apprécié à l'échelle locale et nationale grâce à sa qualité gustative liée aux conditions édapho-climatiques de la zone du Tafilalet. Cependant, la superficie actuelle est relativement faible (moins de 80 ha). Les rendements, ne dépassant pas 10 T/ha, ne permettant pas de tirer profit du potentiel de cette culture. En outre, la vente du légume frais en vrac et l'usage des méthodes traditionnelles de conservation (Gombo coupé et séché) ne permettent pas une valorisation optimale du produit.

Afin de palier à ces insuffisances, un projet de développement de la culture du gombo à Sifa a été conçu et mis en place à partir de 2012. Les composantes du projet, dont le coût s'élève à 10,3 MDhs, sont comme suit :

- Aménagement hydro agricole : les principales actions sont l'aménagement de 5 khetaras et l'équipement en goutte-à-goutte de 4 Ha, avec l'installation d'un bassin en géo-membrane de 2000 m<sup>2</sup> ;
- Mise en place d'un radier sur l'Oued Gheris : 50 ml de longueur et 4 ml de largeur ;
- Lutte contre l'ensablement par le quadrillage en palmes sur 50 Ha ;
- Mise en place d'une pépinière ;
- Extension de la culture du gombo ;
- Mise en place d'une unité de valorisation d'une superficie de 200 m<sup>2</sup> ;



- Assistance technique et conseil agricole : étude des AHA, formation et encadrement des producteurs, voyages et visites, fonctionnement de l'unité et procédés de valorisation,....

Les objectifs escomptés pour ce projet sont :

- L'amélioration des rendements qui passeront de 8 T à 20 T/Ha ;
- La valorisation de la production par le conditionnement du gombo frais, sa conservation et la valorisation des écarts de triage ;
- La création de 77.340 journées de travail ;
- La conservation des ressources naturelles par l'utilisation raisonnée de l'eau, la lutte contre l'ensablement par le quadrillage en palmes et la conservation du gombo Filali, produit de terroir par excellence.

Culture du gombo au niveau du périmètre Sifa



Les principales réalisations physiques sont les suivantes :

- Achèvement de l'aménagement des khettaras(1500ml);
- Construction d'un radier sur 200 M2;
- Lutte contre l'ensablement par l'installation des quadrillages en palmes sur 30 ha;
- Etude sur les aménagements hydro agricoles;
- Réalisation de 4 sessions de formation au profit des agriculteurs sur l'itinéraire technique de la culture.

En outre , un voyage d'étude a été organisé au profit de 16 agriculteurs au niveau de la région d'Agadir, les objectifs étaient :

- D'améliorer leurs connaissances techniques en terme de suivi et entretien des cultures;
- Connaitre l'importance de l'irrigation localisée, de la pépinière et de l'unité de conditionnement;
- Valoriser et d'améliorer la production et la qualité du fruit.

### b. Valorisation de la production de prunes et d'abricots

La zone du cercle de Rich est connue par sa production en prunes à pruneaux et en abricots qui n'est pas valorisée et qui est vendue en vrac.

Pour mieux valoriser ses productions l'Office a entamé une expérience dans le cadre de PDRME en partenariat avec l'Association Attouffaha au niveau du ksar Tayrarate (CR N'Zala) qui consiste à:

- L'équipement en matériel et fournitures pour le séchage et l'ensachage des pruneaux et des abricots,
- La formation d'une équipe sur le procédé de séchage des prunes et sur l'utilisation et le réglage des fours,
- L'organisation d'un voyage d'étude au niveau de l'usine NORA sise Sebaa Ayoun à Meknès .

En outre, ladite unité a été choisie pour être suivie et encadrée pour en faire une véritable micro entreprise pilote. Un diagnostic de la situation et les améliorations à apporter a été réalisé par l'équipe chargée du développement de la micro entreprise. Suite à ce diagnostic et à la coordination étroite avec les responsables au niveau de la province de Midelt, le financement d'un projet de construction du local et le renforcement de l'unité en matériel sont programmés dans le cadre de l'INDH au profit de ladite association. Par ailleurs, une assistance technique pour la conception de l'emballage adéquat des prunes de N'Zala a été réalisée.

## C . PRODUCTIONS ANIMALES

### I. FILIERE VIANDES ROUGES

#### 1. RAPPEL DES AXES D'INTERVENTIONS ET OBJECTIFS

La stratégie adoptée en matière de développement de l'élevage dans la zone de l'ORMVA du Tafilalet qui s'inscrit dans le cadre de la vision stratégique du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime, et prend en considération les spécificités des zones oasiennes et cherche à développer et à valoriser les productions locales.

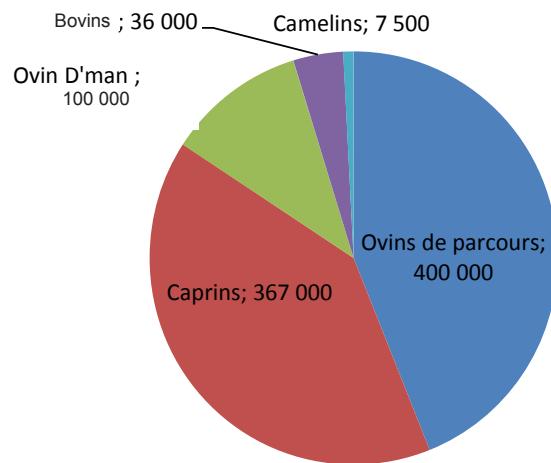
Ainsi, cette stratégie accorde la priorité au développement de la viande rouge et à la diversification des productions animales dont les conditions de production et de commercialisation présentent des avantages comparatifs.



La zone d'action de l'ORMVA du Tafilalet dispose d'un cheptel important composé de :

- 36.000 têtes de bovins,
- 500.000 têtes d'ovins dont 100.000 de race D'man,
- 367.000 têtes de caprins;
- 7.500 têtes de camelins.

Graphique n°8 : Répartition des effectifs du cheptel



Cet élevage assure une grande partie des besoins de la zone en viandes. Il les conduit selon deux systèmes différents :

- Un élevage intensif au niveau des oasis et qui regroupe les ovins D'man et les bovins;
- Un élevage extensif composé d'ovins, de caprins et de camelins qui exploite de vastes terrains de parcours estimés à plus de 3 500 000 ha.



## 2. BILAN DES REALISATIONS

### a. Amélioration des infrastructures des terrains de parcours :

L'élevage pastoral constitue la principale source de revenus pour près de 20.000 foyers détenant un effectif estimé à plus de 1.000.000 têtes dans les années normales.

En vue d'améliorer l'abreuvement du cheptel, l'Office a réalisé au cours de l'année 2013 un programme d'équipement des terrains de parcours ayant concerné l'aménagement de 7 points d'eau.



Abri anti neige à Zaouia Sidi Hamza



Bain antiparasitaire à Ait Hani

Les réalisations en matière d'infrastructure des terrains de parcours depuis le démarrage du projet sont comme suit :

**Tableau n°8 : Aménagement des terrains de parcours**

Infrastructures	2009 - 2012	2013	Total
Points d'eau aménagés et créés	22	7	<b>29</b>
Construction et aménagement bains parasiticides	14	-	<b>14</b>
Construction d'abris	6	-	<b>6</b>
<b>Total</b>	<b>42</b>	<b>7</b>	<b>49</b>

#### b. Amélioration du couvert végétal:

Dans le but de montrer aux populations locales l'intérêt des bonnes pratiques de réhabilitation et de gestion durable des parcours , l'Office a entrepris cette année des actions d'amélioration pastorale en partenariat avec la population. Ces actions ont concerné :

- La réalisation de 10 séances de sensibilisation sur la protection des ressources sylvo-pastorales,
- Le suivi biologique des essais d'amélioration pastorale réalisés dans le cadre d'une convention établie entre l'Office et l'INRA pour :
  - La fertilisation de 50 ha au niveau des pelouses de Motzli (CR Imilchil) ;
  - La plantation du cactus sur 10 ha (CR Amellagou) ;
  - La plantation d'atriplex et cactus sur 15 ha ( CR Guir) ;
  - Les travaux de transplantation du romarin sur 10 ha (CR Assoul).



Fertilisation des agdals.  
(CR Imlilchil)



Transplantation de romarin.  
(CR Assoul)

c. Amélioration génétique du cheptel :

**Encadrement des élevages D'man :**

La race ovine D'man élevée au niveau de la zone constitue un atout majeur. Elle contribue par sa forte prolificité et son aptitude au double agnelage à la mise en valeur de l'oasis et à l'amélioration de la production de viande rouge.

Le programme de développement de cet élevage vise la sauvegarde de la race et l'amélioration de sa capacité de production.



Brebis D'man suétée de 3 produits



Antenais D'man nés triple

Les efforts déployés dans ce domaine, en partenariat avec les coopératives d'élevage D'man et l'ANOC, ont permis d'atteindre les niveaux de production escomptés chez les éleveurs pépiniéristes.

Au cours de cet exercice, les éleveurs ont produit et sélectionné 3.172 reproducteurs D'man, soit 145% de l'objectif fixé dans le cadre du programme de développement de l'élevage D'man. Pour rappel, en 2011 et 2012, les productions étaient respectivement de 2.593 et 3.019 reproducteurs.

**Amélioration des performances du cheptel des zones de montagnes :**

Dans le cadre du programme d'amélioration génétique du cheptel de la zone du PDRME, l'Office a procédé à la signature d'une convention en 2013 pour la création d'un 6 ème groupement mixte (ovins – caprins) au niveau de la Commune Rurale d'Assoul. Ce programme sera mis en œuvre en 2014 et concerne également la rétrocession de 50 géniteurs ovins.

### **La sauvegarde du cheptel**

Suite à l'insuffisance des pluies au niveau de la zone et dans le cadre de l'opération de sauvegarde du cheptel, les éleveurs d'ovins et de caprins ont bénéficié d'une dotation de 97.000 quintaux d'orge subventionnée par l'Etat et transportée jusqu'aux chefs lieux des communes.

### **d. Gestion des écosystèmes forestiers :**

Ce programme est réalisé dans le cadre d'une convention cadre avec le Haut Commissariat des Eaux et Forêts. Il vise l'atténuation de la pression sur les ressources naturelles et l'amélioration du revenu des populations rurales à travers la valorisation de ces ressources.

Durant l'année 2013, les actions réalisées dans ce cadre se résument comme suit :

**\* Distribution de 50 fours collectifs à gaz au profit des femmes rurales des zones montagneuses de la zone d'action de l'Office.**

Four collectif. (CR Guir)



**\* Organisation d'une journée de démonstration au profit des femmes adhérentes à la coopérative "And " d'exploitation et de valorisation des plantes aromatiques et médicinales**



Unité PAM de  
Zouit Sidi Hamza



Four collectif au Douar Aned  
Zaouite sidi Hamza

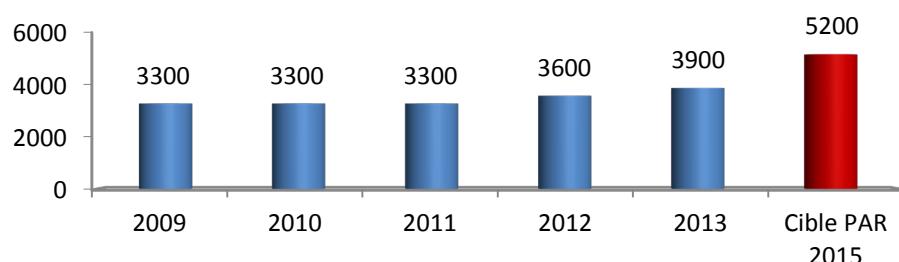


Extraction des huiles

### 3. ETAT D'AVANCEMENT DES REALISATIONS DU PAR

L'organisation des éleveurs au niveau des groupements ANOC et la sensibilisation des éleveurs à l'amélioration du couvert végétal et aux bonnes pratiques de gestion des écosystèmes pastoraux, ont eu des effets positifs sur la conduite du cheptel sur parcours, et ont fortement impacté la production. Le niveau actuel de production du cheptel de la zone se situe autour de 3.900 tonnes de viandes rouges et représente environ 75 % des objectifs du Plan Agricole Régional (PAR) 2015

Graphique n°9: Evolution de la production de viandes rouges (en tonne).



## II. FILIERE LAIT

### 1-RAPPEL DES AXES D'INTERVENTION ET OBJECTIFS :

La zone d'action de l'ORMVA du Tafilalet compte un effectif bovin d'environ 36.000 têtes, réparties sur près de 10.000 exploitations. Les bovins sont conduits en troupeaux de petite taille : 2 à 3 têtes en moyenne par exploitation.

Le cheptel bovin de la zone d'action de l'Office est dominé par la race locale. Les races pures sont concentrées principalement autour des périmètres urbains d'Errachidia et de Rich et représentent moins de 30% de l'effectif total.

Bovins laitier de la coopérative Halib Ziz.

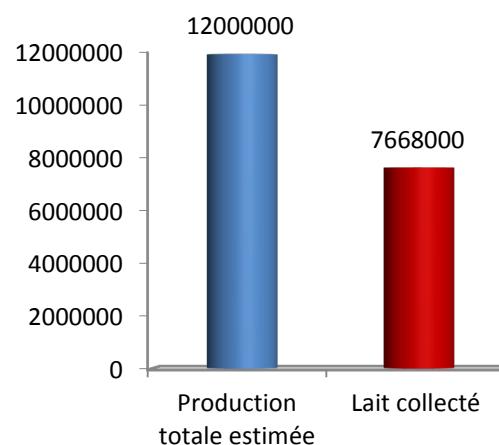


Les efforts consentis par l'Etat pour promouvoir le secteur laitier dans la zone ont concerné :

- L'organisation des producteurs laitiers par la création de deux coopératives laitières : Halib Ziz et Halib Rich ;
- L'encouragement à l'amélioration de la conduite des troupeaux ;
- Le soutien à la création et l'équipement des centres de collecte de lait et de traitement du lait.

La production laitière au niveau de la zone est estimée à 12 millions de litres, dont 64% sont collectés et traités par les coopératives laitières Ziz et Rich, le reste est autoconsommé.

Graphique n°10 : Production laitière (en litre)



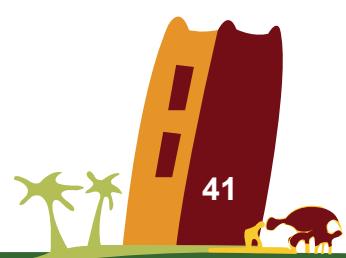
## 2. BILAN DES REALISATIONS

### a. Projet d'intensification de la production laitière :

Dans le cadre du Plan Maroc Vert, l'année 2013 a connu la continuité de l'exécution du projet d'intensification de la production laitière (Pilier II) réalisé en partenariat avec la coopérative Halib Rich. Le nombre de bénéficiaires est de 365 éleveurs et la durée est de 3 années (2012-2014)

L'objectif de ce projet est :

- L'amélioration de la productivité du cheptel et de la qualité du lait;
- L'amélioration du revenu des éleveurs ;



Les réalisations physiques du projet durant les années 2012 et 2013 sont comme suit:

- Construction de 4 centres de collecte de lait ;
- Acquisition de 6 bacs à lait pour l'équipement des centres de collecte de lait ;
- Equipement du laboratoire de la coopérative en matériel de contrôle de la qualité du lait ;
- Création d'un circuit d'insémination artificielle;
- Formation de 150 éleveurs adhérents à la coopérative dans le domaine de la culture du maïs fourrager et la préparation de l'ensilage.



Séance de démonstration de la technique d'ensilage

#### b-Actions d'appui et conseil technique :

Au cours de l'année 2013, l'ORMVA du Tafilalet a élaboré 140 études techniques au profit des organisations professionnelles de la zone en vue de compléter les dossiers soit pour bénéficier des financements prévus dans le cadre du programme de l'INDH, soit pour la création des coopératives agricoles.

Par ailleurs et dans le cadre de l'amélioration de l'habitat des animaux, l'Office a élaboré et délivré 81 plans de bâtiments d'élevage au profit des éleveurs de la zone.

#### c- Intensification de la production du lait de chamelle:

Dans le cadre d'un partenariat tripartite entre l'ACSAD (Arab Center for the Studies of Arid zones and Dry lands) , et la coopérative d'élevage camelin Wahat Ghriss ; l'ORMVA/TF a initié un projet de Valorisation et Développement de la production du lait de chamelle dans la zone d'Erfoud. Le projet se justifie par :

- Une demande de plus en plus importante en lait de chamelle.
- L'existence d'un troupeau de femelles reproductrices, potentiel semi sédentaire.
- La commercialisation du lait de chamelle dans des conditions non hygiéniques.

Traite des chameaux. zone d'Erfoud



La coopérative commercialise dans un premier temps une centaine de litres par jour au niveau de la zone et compte atteindre 500 litres par jour en 2014



Unité de traitement du lait de chameau. Erfoud



Lait de chameau conditionné dans des bouteilles de 250 ml